



Piscine desjoyaux: délai non respecté

Par **vickyhouka**, le **05/07/2010** à **21:59**

Bonjour,

j'ai commandé 1 piscine desjoyaux début décembre. le contrat garantissait la livraison pour le 1er mai. elle n'est toujours pas terminée. j'ai envoyé 1 courrier recommandé de mise en demeure de terminer les travaux. aucune réponse. 2ème recommandé pour demander de trouver 1 solution amiable pour me dédommager du préjudice. toujours aucune réponse à mes courriers. nous avons pris plusieurs jours de congés lors de rendez-vous qu'ils nous fixaient, et nous disaient ensuite qu'ils ne pouvaient pas venir. les travaux se poursuivent ainsi avec une telle lenteur que la saison de baignades va s'écouler sans qu'on ait pu en profiter pleinement. quelle solution pour faire reconnaître le peu de considération manifestée par notre interlocuteur et le préjudice subi?
merci pour votre aide